

[LE MARCHÉ DU LUNDI]

23 MAI 2022

ecofi Actifs pour le futur

François LETT

Directeur du département éthique et solidaire

Le plan REPowerEU pour réduire la dépendance énergétique de l'Union européenne

La Commission européenne a présenté le 18 mai le plan REPowerEU pour répondre aux difficultés du marché mondial de l'énergie causées par l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Il s'agit à la fois de mettre fin à la dépendance de l'Union européenne à l'égard des combustibles fossiles russes utilisés comme une arme économique et politique et de s'attaquer à la crise climatique.

Les mesures du plan REPowerEU répondent à cette ambition.

Économies d'énergie

Les économies d'énergie sont le moyen le plus rapide et le plus efficace pour faire face à la crise énergétique actuelle et en réduire le coût. La Commission propose de renforcer les mesures d'efficacité énergétique à long terme, en portant de 9 à 13% l'objectif d'efficacité énergétique. Les États membres sont également encouragés à recourir à des mesures fiscales pour favoriser les économies d'énergie : taux de TVA réduit sur les systèmes de chauffage, isolation des bâtiments, appareils et produits à haut rendement énergétique...

Diversification des approvisionnements

L'Union européenne négocie depuis plusieurs mois avec des partenaires internationaux pour diversifier les approvisionnements. En reproduisant l'ambition du programme d'achat commun de vaccins, la Commission envisage le développement d'un mécanisme d'achat commun qui permettra de négocier des contrats d'achat de gaz au nom de tous les États membres participants.

Accélération du déploiement des énergies renouvelables

Un développement massif des énergies renouvelables dans la production d'électricité, l'industrie, les bâtiments et les transports permettra d'accélérer notre indépendance et de donner un coup de fouet à la transition écologique. La Commission propose ainsi de faire passer l'objectif global pour 2030 en matière d'énergies renouvelables de 40 à 45%. La fixation de cette ambition accrue s'effectuera dans le cadre des initiatives suivantes :

- une stratégie solaire visant à doubler la capacité photovoltaïque d'ici 2025;
- une obligation progressive d'installer des panneaux solaires sur les toits des nouveaux bâtiments publics, commerciaux et résidentiels;
- le doublement du taux de déploiement des pompes à chaleur et des mesures pour intégrer l'énergie géothermique et solaire thermique dans les systèmes de chauffage urbain et collectifs;
- une recommandation de la Commission afin de remédier à la lenteur et à la complexité de l'octroi des permis pour les grands projets d'énergie renouvelable, et une modification de la directive sur les énergies renouvelables afin de reconnaître l'intérêt public prépondérant de celles-ci;
- la fixation d'un objectif de 10 millions de tonnes de production européenne d'hydrogène renouvelable et de 10 millions de tonnes d'importations d'ici à 2030, afin de remplacer le gaz naturel, le charbon et le pétrole dans les industries et les secteurs des transports difficiles à décarboner;
- un plan d'action pour augmenter la production de biométhane à 35 milliards de mètres cubes d'ici à 2030, notamment via la politique agricole commune;
- une réduction de la consommation de combustibles fossiles dans l'industrie et les transports.

Le remplacement du charbon, du pétrole et du gaz naturel dans les processus industriels permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de renforcer la sécurité et la compétitivité européenne. Les économies d'énergie, l'efficacité énergétique, l'électrification et l'utilisation accrue d'hydrogène renouvelable, de biogaz et de biométhane par l'industrie pourraient permettre d'économiser jusqu'à 35 milliards de m³ de gaz naturel d'ici à 2030.

Document non contractuel. Le présent document contient des éléments d'information, des opinions et des données chiffrées qu'Ecofi considère comme exacts ou fondés au jour de leur établissement en fonction du contexte économique, financier ou boursier du moment. Il est produit à titre d'information uniquement et ne constitue pas une recommandation d'investissement personnalisée.

#ISR



LA COMMISSION EUROPÉENNE A PRÉSENTÉ LE 18 MAI LE PLAN REPOWEREU POUR RÉPONDRE AUX DIFFICULTÉS DU MARCHÉ MONDIAL DE L'ÉNERGIE CAUSÉES PAR L'INVASION DE L'UKRAINE PAR LA RUSSIE [...] LES MESURES DU PLAN REPOWEREU RÉPONDENT À CETTE AMBITION.



[NOTRE ENGAGEMENT RÉCOMPENSÉ !]

Ecofi Trajectoires Durables a obtenu le TOP OR dans la catégorie Grand Prix du Jury aux 1ers Trophées des fonds éco-responsables. Organisé par Tout-surmesfinances.com, en partenariat avec Morningstar Ce prix récompense l'alignement de nos performances et de nos engagements.